



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD  
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

**AVIS PUBLIC**

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Édouard, qu'il y aura **une séance spéciale du conseil municipal, le jeudi 21 décembre 2023 et ce, à compter de 17 h** pour l'adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024 et sur le programme triennal d'immobilisations 2024-2026.

Donné à Lac-Édouard, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

Pierre Arseneault,  
directeur général et greffier-trésorier